

Domaine Santé

Filière Sage-Femme

Fondamentaux de la recherche

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.1007.F.22

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 2

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 26 h Temps de travail personnel encadré : 17 h Temps de travail personnel individuel : 17 h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Frank, J. R., Snell, L., & Sherbino, J. (2015). Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins.
<https://canmeds.royalcollege.ca/en/framework>

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Ab1 à Ab4
- Db3
- Eb1 à Eb3
- Fb1 à Fb3
- Gb1 à Gb4
- Objectifs généraux d'apprentissage
- **Connaître et différencier les principaux indicateurs en épidémiologie**
- **Connaître les principaux designs d'études, leurs forces et leurs faiblesses**
- **Savoir interpréter les tests biostatistiques les plus courants**
-

4. Contenus et formes d'enseignement

Contenus :

- Principaux indicateurs en épidémiologie
- Principales méthodes de recherche en épidémiologies
- Tests statistiques de comparaisons de proportions et de moyennes
- Tests diagnostics
- Introduction à la Lecture critique d'article

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
 Cours-réponses, en distanciel si nécessaire
 Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
 Activités pédagogiques encadrées
 Séminaires
 Relation professionnelle
 Accompagnement corporel
 Pratiques simulées

- Examen clinique (atelier pratique)
 Autre

Exigences de fréquentation :

20% d'absence tolérées sur le nombre d'heures total de cours en présentiel. Les cours mentionnés ci-dessous ont leurs propres exigences.

Cours à présence obligatoire (100% de présence) :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique (y compris Examen clinique) - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours à présence obligatoire (avec certificat médical) et aux cours non désignés comme tels dépassent 20% du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété. Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

A. Un travail écrit individuel sur table.

- Période : semaine 29.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul de la note obtenue au point (A) ci-dessus. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation
- si l'examen écrit (A) est insuffisant : un examen oral portant sur les lacunes sera réalisé.

- Modalités : la modalité d'évaluation sera confirmée par courrier

- **Période** : semaine 36.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Modalités : Si l'examen écrit est évalué à F, l'étudiant.e doit refaire l'examen sur table.
- **Période** : semaine 34.

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Bouyer, J., Hémon, D., Cordier, S., Derriennic, F., & Collectif. (2009). *Epidémiologie : Principes et méthodes quantitatives*. Tec & Doc Lavoisier.

8. Responsable de module

Responsable : Laurent Gaucher, Professeur assistant HES

Enseignants :

Cf. syllabus